



## Acompte et litige avec professionnel

Par **Tartempion57**, le **05/04/2015** à **01:39**

Bonjour,

Après avoir vu un véhicule ancien (en refecton), j'ai donné un acompte de réservation. Les travaux ont duré mais je suis retourné voir ce véhicule 2 mois plus tard et les travaux avançaient bien. Le vendeur (professionnel) m'a demandé une rallonge que j'ai acceptée. 2 mois plus tard on m'annonce que le véhicule en question a un problème (sur moteur) causé par la refecton mal faite de ce véhicule. Le vendeur s'engage par mail puis par téléphone à me rembourser. Cependant rien ne vient. Il me dit maintenant avoir résolu le problème - ce que je ne crois pas - je souhaite annuler la vente car l'objet de la transaction n'est manifestement pas ce qui avait été promis au départ et surtout récupérer mes acomptes. Je rajoute que malgré mes demandes le vendeur (professionnel) ne me fournit aucune facture de pièces changées ni non plus d'un contrôle technique (il s'agit d'un véhicule importé). Cela fait maintenant 6 mois que l'histoire dure. Que puis-je faire ? Merci de votre aide